

Jean-Didier BERGER

Écouter pour agir à Clamart



© Dusan Bekic

L'union de la Droite et du Centre

Le Clamart enchaîné est mort, vive le Clamart engagé

Pour vous informer de ce qui se passe vraiment à Clamart, nous avons créé le Clamart enchaîné, clin d'œil au célèbre journal du mercredi. Mais voilà, le maire n'aime pas qu'on lui vole dans les plumes et encore moins la vérité qui dérange.

Quelques jours après la sortie de ce nouveau journal, j'ai été contacté par l'un des responsables de l'hebdomadaire qui habituellement défend la liberté par l'humour. Piteusement renseigné par le maire, le responsable de la rédaction nous a menacé de saisir les tribunaux. Prétexe invoqué : notre Clamart enchaîné était « tellement bien fait » que les lecteurs pouvaient le confondre avec le

Canard enchaîné et peut être allaient-ils croire que le journal de gauche avait penché à droite (sic !). Face à cette action de censure téléguidée, nous avons effectivement stoppé la diffusion de ce moyen d'expression locale. De nombreux Clamartois avaient d'ores et déjà le journal et je sais que beaucoup d'entre eux, notamment parmi le personnel communal ont fait des photocopies, et des photocopies de photocopies. Ainsi, largement diffusé, le Clamart enchaîné a rempli sa mission. Les dessins et les informations ont révélé au grand jour tout ce que le journal municipal de propagande passe sous silence mois après mois : les expropriations pour bétonner à la place de pavillons, les vrais chiffres de l'insécurité, la hausse des impôts, la

démocratie moribonde et bien d'autres sujets encore.

Il paraît que le canard est un animal qui court toujours... même quand on lui coupe la tête. Ainsi, nous avons changé la forme et le titre de notre journal, mais tout en lui conservant sa vocation : dire la vérité aux Clamartois, vous rendre compte de l'action de l'opposition et vous faire part de nos propositions pour faire bouger les lignes à Clamart. ▲

Jean-Didier Berger

Une équipe d'élus autour de Jean-Didier BERGER

Jean-Pierre SCHOSTECK, votre député, est notamment très engagé dans la lutte contre la délinquance des mineurs qui touche tous nos territoires et particulièrement Clamart.

« Résolument dans la Réforme ! Résolument dans l'Action ! »



J'ai été nommé membre de la Commission sur la Réforme de l'Ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante, suite au rapport qui traite de ce sujet et qui est considéré comme une référence, que j'avais rédigé en 2002 au Sénat.

Les objectifs sont d'assurer une réponse pénale plus rapide et plus efficace, de donner toute sa place aux victimes et d'assurer l'exécution effective des sanctions et un suivi régulier du mineur.

Par ailleurs, je suis intervenu en séance sur les nouveaux droits pour les victimes et l'amélioration des peines. Ce texte mettra fin notamment au scandale des victimes jamais indemnisées pour l'incendie de leur véhicule. ▲

Jean-Pierre Schosteck est au service de ses concitoyens afin d'améliorer leur vie quotidienne, c'est ce qu'il démontre à l'Assemblée Nationale. N'hésitez pas à le contacter au 01 40 63 67 87 ou à jpschosteck@assemblee-nationale.fr

Philippe PEMEZEC :

« Le tramway va changer notre vie quotidienne »



Comme vous avez pu le constater, les travaux préparatoires du futur tramway Châtillon-Viroflay ont commencé. Avec le Conseil général, nous sommes sur le terrain pour réduire au maximum les inévitables perturbations pour les riverains. C'est ainsi que j'ai pu négocier la création d'un nouveau parking pour les clients des commerçants du Pavé blanc. Avant même l'ouverture de cette ligne en 2012, nous lancerons le projet de tramway T 10 (Bélère - Croix de Berny), pour lequel j'ai obtenu du Conseil régional un accord de principe pour qu'il soit prolongé jusqu'à la place du Garde, au cœur de Clamart. Ainsi le maillage de notre région se poursuit, ce qui sera une révolution des transports et une véritable amélioration pour notre vie quotidienne. ▲

Philippe Pemezec
Conseiller général du Haut Clamart

Le Maire prend l'eau : témoignage d'André SANTINI

Au SEDIF, Monsieur Kaltenbach s'est distingué par son irruption soudaine dans le domaine de l'eau potable, pour lequel on ne lui connaissait pas de compétence particulière.

Il s'est surtout fait remarquer comme un diviseur de son propre camp, allié de circonstance d'une mouvance altermondialiste hétéroclite et sans consistance, plus prompt au dénigrement et à l'insulte que véritablement préoccupé du service public.

Ses succès personnels et ceux de ses amis ont été à la mesure de leur comportement :

- battu deux fois en mai 2008 à l'élection d'un poste de vice-président du SEDIF, et après s'être même présenté contre un candidat soutenu par ses collègues socialistes,
- battu en octobre 2008 sur la modification du calendrier de mise en œuvre du futur mode de gestion,
- battu en décembre 2008 sur le choix du futur mode de gestion,
- battu en avril 2009 pour un démembrement du service de l'eau.

On l'a même vu arriver en séance – souvent en retard comme pour se montrer – pour repartir quelques instants après, sans même voter des délibérations



importantes, comme en juin 2009 le compte administratif...

Dans d'autres domaines d'ordre communal, Monsieur Kaltenbach reste fidèle à lui-même, ne voyant que son intérêt, pratiquant une obstruction systématique qu'il s'agisse de ses nombreux refus des permis de construire déposés par le Tennis Club d'Issy-les-Moulineaux, de son opposition de verser sa pleine quote-part dans le cadre de la rénovation du carrefour intercommunal Marcel Sembat/Emile Duployé/Chemin vert/Chemin de fer ou encore de l'expropriation pesant sur l'îlot d'Arménie quartier historiquement pavillonnaire, sans mentionner les sifflets adressés par un groupe de manifestants socialistes, dont Monsieur Kaltenbach, au Directeur

Général de la Gendarmerie Nationale et à ses collaborateurs en uniforme à l'issue d'une réunion de travail en l'Hôtel de Ville d'Issy-les-Moulineaux.

Désavoué par les siens, il passe pour un élu sectaire, agité et attrape-tout, et sans densité politique. ▲

André Santini

Député-maire d'Issy-les-Moulineaux

Ensemble pour faire bouger Clamart !



Michel Barnier à Clamart à l'occasion du débat sur les européennes organisé par Jean-Didier Berger.



Soirée "Le Portugal à l'honneur" organisée au Figuiers d'Or.



Au Vide Grenier du Centre ville.



Valérie Pécresse et Jean-Didier Berger lors de la soirée de rentrée de l'UMP 92.

Jean-Didier BERGER • Écouter pour agir • 7 avenue Jean-Baptiste Clément, 92140 Clamart

jeandidierberger@hotmail.com • www.jeandidierberger.com

Rejoignez-nous! Vous voulez nous aider dans notre action pour Clamart:

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable : E-mail :

je veux vous aider et souhaite être contacté par l'équipe de Jean-Didier BERGER

je souhaite que mon nom soit publié dans le cadre d'un prochain comité de soutien à Jean-Didier BERGER

je souhaite aider financièrement l'action de Jean-Didier BERGER et de son équipe en versant un don de : €

Chèque à rédiger à l'ordre de « AFPPEA », (Association de Financement du Parti Politique Ecouter pour Agir) qui vous établira le reçu prévu par l'article L 52-10 du Code Electoral ouvrant à déductibilité fiscale, qu'il faudra joindre à votre déclaration d'impôts. Les dons sont déductibles, à hauteur de 66 % des sommes versées, sur le montant de votre imposition, dans le cadre de la législation en vigueur.

Les dons sont déductibles à 66% de l'impôt sur le revenu. En faisant un chèque de 30 €, l'effort réel n'est que de 10 €.

Merci de retourner ce coupon-réponse à : Jean-Didier BERGER • Écouter pour agir • 7 avenue Jean-Baptiste Clément, 92140 Clamart

Pour retrouver le Clamart engagé et être informé de l'actualité clamartoise, un seul site : www.jeandidierberger.com

LE CLAMART ENGAGÉ

Le journal de l'opposition

Clamart engagé n°1 - Octobre 2009

Directeur de la publication: Jean-Didier BERGER

Un maire prévoyant: « Pour 2014, AUBRY tiendra les bureaux de vote à Clamart... »



ANTENNE RELAIS DÉBRANCHÉE Retour VERT Le Passé

Début mai, le maire désactive l'antenne relais de l'opérateur Orange sur le toit du bâtiment administratif et pénalise des centaines de familles. Pénalités non subies par le maire, ses adjoints et ses collaborateurs tous équipés d'abonnements SFR aux frais du contribuable.

Pourtant, l'OMS indique qu'aucun danger pour la santé n'a été établi lorsque l'exposition aux ondes radio est inférieure aux seuils qu'elle recommande soit 61 V/m. Le chiffre de 0,6 V/m avancé par certains groupuscules écologistes à Clamart est sans fondement scientifique et il aboutirait à la suppression de la radio ou de la télévision. La France comme ses pays voisins applique ces seuils confirmés par le Comité Scientifique des Risques Sanitaires de la Commission européenne. L'antenne Orange à Clamart était conforme à ces seuils.

Alors que faire ?
Écouter ce maire qui propose aux résidents de changer

d'opérateur et d'en supporter les frais ?
Espérer que l'opérateur Orange cède au chantage du maire et qu'il aille poser ses antennes relais sur le toit d'un immeuble privé voisin du bâtiment administratif ?
À l'heure de l'iPhone et de l'ordinateur de poche, le maire coupe le fil.

Principe de précaution ?
À quelques pas du bâtiment administratif, l'enfouissement de la ligne EDF « Très Haute Tension » n'a toujours pas été envisagé par le maire. Située à 30 mètres du conservatoire, des salles de sports, des terrains de tennis, du stade Hunnebelle, elle passe également dans les quartiers de La Plaine à côté du collège des Petits Ponts et des habitations. Cette ligne pourtant très dangereuse n'inquiète pas le maire et ne semble pas relever des principes de précaution définis par lui-même dans son P.L.U. (Plan local d'Urbanisme).
Comprenez qui pourra !



RENCONTRE DE CHARLATANS au chevet de la démocratie locale

Les rencontres de la démocratie locale se sont tenues à Clamart le 10 octobre 2009.

Une mascarade voulue par le maire qui depuis plus de huit ans ignore la concertation, le dialogue, la consultation des Clamartois ou le respect de l'opposition.

Penchons nous aujourd'hui au chevet de cette démocratie moribonde.

Diagnostic vital engagé ?
Les symptômes sont particulièrement avérés quand le maire :

- Fait main basse sur le service communication et le site Internet de la ville.
- Pollue *Clamart Info* (ou *Intox* ?) avec ses arguments idéologiques et ses polémiques politiciennes.
- Accorde à l'opposition une tribune réduite à un confetti dans le journal municipal (1/6^e de page).
- Placarde son portrait tous les 100 m sur les panneaux de la ville et dans tous les médias municipaux.
- Ne diffuse aucune information ni photo du député de la circonscription et des conseillers généraux de Clamart.
- Réduit les conseils de quartiers à de simples présentoirs de décisions déjà entérinées.
- Exclut certains membres de l'opposition des comités de pilotage.

Les symptômes sont plus que préoccupants quand :

- Des élus de la majorité en présence du maire conspuent un ministre de la République et l'empêchent de dialoguer avec les Clamartois.
- Après une pseudo-concertation la piscine est autoritairement déplacée au Jardin Parisien.
- Le maire supprime le référendum d'initiative locale alors que les citoyens auraient voulu donner leurs avis sur l'intercommunalité.

Démocratie locale: quel diagnostic ?
Maire autocrate, majorité municipale sous perfusion.
Il faut transplanter au plus vite.



Cinéma de quartier

Il existe des socialistes pragmatiques, mais pas à Clamart !
En réaction à la hausse de la délinquance les maires PS de Colombes et d'Asnières renforcent leurs systèmes de vidéo protection installés par... leurs prédécesseurs UMP.

À Clamart toujours rien, même si l'augmentation de la délinquance culmine: + 70 % pour les seuls vols avec effraction ! Piètre résultat comparé aux villes voisines dont certaines partagent pourtant les mêmes

AUX URNES CITOYENS !

Dans une parodie d'élection démocratique digne des plus grands nanars français, les socialistes Pour mémoire, Martine Aubry a fait un score qui avoisine les 80 % : score vraiment royal !

ont choisi le symbole du passé, Martine Aubry.

Remarquez, entre la Bravitude et Madame 35 heures, le choix ne devait pas être facile !

Un an après, les résultats du vote sont encore contestés par le camp Royal. Elle accuse sa rivale d'avoir organisé des fraudes massives avec l'aide de certains « éléphants ».

Accusations appuyées récemment par le livre « Hold-UPS, amaguettes et trahisons » qui dénonce de graves irrégularités dans le déroulement du scrutin. Les auteurs de ce livre citent notamment un proche de Martine Aubry: « On ne prend plus de gants, vous bourez les urnes ».

Est-ce que l'enquête interne et les sanctions demandées par Ségolène Royale passeront par la section socialiste de Clamart ?



EXPROPRIATIONS Mobilisés pour dire STOP !

Plusieurs projets de densification vont toucher les quartiers de Clamart. Malgré plusieurs réunions publiques où les habitants ont clairement affirmé leur désaccord profond et malgré les interventions du groupe présidé par Jean-Didier BERGER au sein du Conseil Municipal, le maire s'obstine et veut densifier à tout prix.

Plusieurs quartiers sont concernés et notamment le quartier situé entre le soleil levant, le jardin parisien et le haut de l'avenue Jean-Baptiste Clément, mais aussi le quartier de l'îlot d'Arménie. Attention, ça n'arrive pas qu'aux autres. Ils avaient promis que personne ne serait contraint de vendre. Aujourd'hui, des familles clamartaises vont être expropriées pour construire des immeubles à la place de leurs pavillons.

Pour tenter d'enrayer ce processus, Jean-Didier BERGER a mobilisé les habitants des quartiers concernés pour qu'ils se manifestent dans le cadre de l'enquête publique. Un combat qu'il faudra poursuivre encore longtemps pour se faire entendre.



EN BREF

Impôts: la vérité des chiffres. Les décisions prises il y a quelques mois par le maire s'affichent aujourd'hui au bas des feuilles d'impôts locaux. Après huit années de hausses régulières liées à l'évolution des bases locatives, 2009 restera l'année où tous les taux d'imposition ont augmenté. Ces hausses sans précédent à Clamart pénalisent doublement les familles qu'elles soient propriétaires de leur logement ou en location.

Le nouveau taux de la taxe d'habitation s'élève à 14,80%. Désormais, Clamart se positionne au 9^e rang sur 36 des villes les plus taxées du département.

La taxe foncière atteint le taux record de 15,90% (13,01% avant l'élection du maire en 2001). Souvenez-vous, ces mêmes élus avaient déjà augmenté ces taux en 2002 puis de nouveau en 2005. Entre 2002 et 2009, le maire a augmenté le taux des impôts fonciers de 21,56 %.

Rien d'étonnant lorsque l'on sait que ce maire également conseiller régional a augmenté les taux des impôts de la région de 40,30% durant son mandat. Quel beau bilan !

Adieu donc les promesses de campagne du candidat

socialiste pour les élections municipales de 2008 où l'on pouvait lire en page 7 dans son « *Projet 2008 - 2014* » :

« Maintenir la stabilité de la pression fiscale à Clamart. »

Malgré les contributions financières et les subventions de l'Etat, de la région et du département, soit près de la moitié du budget de Clamart, la majorité municipale n'a eu d'autres choix que de procéder à ces fortes hausses des impôts locaux. En pleine crise économique, ces élus se moquent des difficultés vécues par les Clamartois, négligent les équilibres financiers et persistent dans une gestion aléatoire et dépensière menée depuis 2001.

Les Verts... satiles. Récemment dopés par des résultats électoraux inédits en Ile-de-France, les Verts de Clamart se rebiffent et tentent d'imposer leurs idées face au maire socialiste.

Lors du dernier conseil municipal, une polémique a divisé la majorité de gauche au sujet de caméras voulues par le maire dans les médiathèques de la Ville. Cette décision prise en catimini n'a évidemment pas

fait la une de *Clamart Info*.

La cause ?
Le Maire informe le conseil municipal que les médiathèques sont victimes de vols à hauteur de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Encore une info jusqu'ici passée sous silence.

Lors des débats, les Verts se sont vivement opposés au financement et à l'installation de caméras dans les lieux publics. Résolution CONTRE cette décision du maire, les Verts ont donc voté... POUR la délibération !

Un petit regard oblique de celui qui verse les indemnités d'élus en fin de mois suffit à calmer les esprits le temps d'un vote.

Repos dominical: la main dans le sac... à provisions. Les socialistes le répètent: ils sont contre l'ouverture des commerces et contre le travail des salariés le dimanche. C'est d'ailleurs ce qu'expliquent les élus de la majorité aux caissiers de nos supermarchés lorsqu'ils font leurs courses le dimanche matin... quand ils n'ont pas le temps d'aller au marché du Plessis-Robinson où certains ont leurs habitudes.